

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Barthélémy MICHELET

Le journal chez les Romains (fin) / Guy du Ramier

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1901, tome 2, p. 274-279

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Le journal chez les Romains

(Fin)

Cependant, malgré l'empressement que les ardéliens qui étaient de véritables gazettes vivantes, mettaient à recueillir les faits du jour pour les répandre dans le public, ce service d'information manquait parfois de régularité, et souvent les nouvelles qu'ils lançaient étaient sujettes à caution. Voici comment on remédia à cet état de choses :

« Sur le mur de la Régia, où demeurait le grand pontife, on plaçait chaque année une planche soigneusement blanchie qu'on appelait album ; en tête on inscrivait les noms des consuls et des magistrats ; puis chaque fois qu'il survenait quelque événement à Rome ou dans les provinces, on les notait en quelques mots ; c'était un moyen de mettre les citoyens au courant de leurs affaires. »¹

Il fut facile dès lors, de s'assurer, en allant consulter l'album, de l'exactitude des bruits parfois invraisemblables lancés par les nouvellistes. Ces plaques, étant toutes soigneusement conservées, formèrent à la fin

¹ Gaston Boissier : *Revue des deux Mondes* 15 Nov. 1885.

une immense collection qui fut publiée sur papyrus, sous le nom *d'Annales maximi*.

En 131 avant Jésus-Christ, les *Grandes Annales* reçurent un nouvel élément de vitalité. *L'album* devint quotidien. On put désormais y lire les décrets officiels, le récit des principaux événements du jour, des variétés humoristiques... bref, tout ce qui pouvait intéresser *un public aussi avide de nouveautés que l'était celui de Rome*¹. Le journal romain était fondé.

Il avait acquis peu à peu tous les éléments d'une véritable gazette : il ne lui manquait plus maintenant que le compte-rendu des délibérations sénatoriales. Mais celles-ci étaient tenues secrètes, l'accès du Sénat étant rigoureusement interdit au public. Le mystère qui entourait la plus auguste assemblée de Rome contribuait beaucoup à lui conserver le prestige dont elle jouissait - maints parlements actuels auraient tout à gagner d'une semblable mesure. - Cet état de choses dura jusqu'à César, qui, devenu presque omnipotent, s'empessa de lever un coin du voile qui recouvrait les agissements du parlement romain. Il espérait probablement rehausser la dignité consulaire en abaissant celle du Sénat : « *Un de nos premiers actes, nous dit Suétone, fut d'établir que les procès-verbaux des assemblées du Sénat seraient tous rédigés et publiés, comme l'étaient ceux des Assemblées du peuple.* »² Le résultat des délibérations sénatoriales fut dès lors affiché au Forum.

Ces publications quotidiennes reçurent diverses dénominations. On les appelait tantôt *Diurna urbis acta*,

¹ *In civitate sermonum avida et nihil reticente.* Tacite.

² *Instituit ut tam senatus quam populi diurna acta conficerentur et publicarentur.* Suétone, *Caesar*, 20.

Diurna populi romani, tantôt: *Acta urbis*, *Acta publica*, etc.¹

On trouvait dans ces *Acta* le récit détaillé de tous les événements de la ville et du dehors, les décisions des consuls, des prêteurs, des censeurs, des questeurs et des tribuns du peuple, les comptes-rendus des séances du sénat et des assemblées populaires, le programme électoral des candidats aux fonctions publiques, des nouvelles de courte étendue, des faits divers et des curiosités de tous genres.

Mais comme il n'y a pas de médaille sans revers, les *Acta* renfermaient aussi maintes anecdotes légères et même le récit des scandales, des crimes et des divorces, qui, paraît-il, étaient assez fréquents.²

Grand fut le succès du journal romain ainsi organisé. Presque tous les écrivains latins en parlent : *Quant à moi*, écrivait Cicéron à un de ses amis, *quant à moi je n'ai rien à t'annoncer, sachant que les journaux t'ont déjà été expédiés.*³ Tacite ajoute : *Les journaux du peuple romain sont lus avidement à l'armée et dans les provinces.*⁴ Pline, écrivant à Tacite et parlant d'un fait qui venait de se passer à Rome, conclut : *Du reste il ne vous aurait pas échappé, puisqu'il est dans les Acta.*⁵

Mais pour que les journaux romains fussent ainsi lus avidement à l'armée et dans les provinces, il faut

¹. Tout ce qui nous reste de ces *diurna* a été réuni par Hübner dans son ouvrage : *De senatus populi romani acti*. Leipzig, 1860

². *Nulla sine divortio acta sunt*. Sénèque.

³. *Ego autem quod scriberem non habebam, acta enim ad te miti sciebam*. Cicéron. *Lettre à Brutus*.

⁴. *Diurna populi romani, per provincias, per exercitus, curatius legentur*. Tacite: *Annales*, XVI 22.

⁵. Pline le Jeune.

nécessairement qu'il y eût quelqu'un chargé de les copier et de les expédier régulièrement. C'est, du reste, ce que nous laissent entrevoir certains passages des auteurs latins : *J'ai le journal jusqu'aux nones de mars*, dit Cicéron, *et j'y vois que, grâce à Curion, on ne s'occupera pas des provinces, et que je pourrai quitter la mienne sous peu de temps* ¹ Et Pline le Jeune ajoute : *Conservez la bonne habitude de faire copier le journal et de me l'expédier pendant que je suis aux champs.* ²

Pour suffire à une pareille besogne, une multitude de scribes étaient employés qui envoyaient la copie des *Acta* à qui leur payait une légère indemnité : « *Les esclaves copistes étaient nombreux à Rome, ils écrivaient rapidement, ils ne coûtaient pas cher, et, à la rigueur, leur travail pouvait suffire.* » ³.

Les grandes familles faisaient parvenir, d'ordinaire, les nouvelles de Rome à leurs connaissances se trouvant dans les provinces par l'intermédiaire de la poste impériale, instituée par Auguste ; les autres moins fortunées, se voyaient réduites à les expédier par des messagers improvisés (*tabelarii*). Mais quel que fût le moyen dont on se servit, les courriers subissaient bien souvent des retards désagréables... quand ils ne se perdaient pas en route. Heureusement que les hommes d'alors savaient se résigner lorsqu'ils ne recevaient pas leurs journaux, leurs *res romanæ*, comme les appelle Cicéron.

Tels étaient les journaux de Rome aux premiers

¹. Cicéron : *Lettre à Atticus*.

². Pline le Jeune.

³. Gaston Boissier *Revue des Deux-Mondes*, 15 Nov. 1895.

temps de l'Empire ; et ce fut pour eux l'époque la plus florissante. Certes, ce n'était là ni notre *Croix*, ni notre *Times*, mais, du moins, quelque chose d'approchant. Le journal romain affiché sur les murs de la Régia, avait tout le contenu des feuilles actuelles, avec cette différence qu'alors c'étaient les lecteurs qui allaient consulter leur journal au Forum ou à la demeure du grand-prêtre, tandis que, de nos jours, c'est le journal qui, régulièrement, s'en va trouver ses lecteurs, fussent-ils même aux antipodes, et cela sans leur causer le moindre dérangement.

Ce qu'il y a de regrettable, c'est que la gazette romaine se soit maintenue dans une désespérante sécheresse. En voici, pour preuve, un passage tiré des œuvres de Pétrone, écrivain latin du premier siècle, passage qui est donné comme *semblable aux faits divers des journaux* : ¹

« Le sept après les calendes de sextilis, dans la terre de Cumès, propriété de Trimalchion, il est né 30 garçons et 40 filles. On a porté de l'aire au grenier 500.000 boisseaux de blé; on a dompté 500 bœufs. Le même jour l'esclave Mithridate a été mis en croix pour avoir mal parlé du génie de notre maître ; - le même jour, incendie dans les jardins de Pompei ; le feu a commencé par la demeure du fermier..

Pas bien loquaces les reporters de l'époque des Césars ! hein, Georges Steevens !

Mais bientôt on en vint à considérer le journal comme un motif à spéculations et les hommes au pouvoir l'utilisèrent pour servir leurs intérêts. La passion et la vénalité s'y mirent et, tandis que la partie politique devenait l'organe de l'ambition des empereurs, l'on

¹. *Tanquam urbis acta*. Pétrone.

². *Beneficium in Acta non mitto*. Sénèque.

introduisit une foule de détails et d'anecdotes qui pouvaient plaire à la foule, mais où la morale n'était guère respectée. L'empressement que les journaux mettaient à flatter les goûts dépravés du public nous explique la conduite de Sénèque, qui *ne voulait pas faire publier ses actes de générosité dans les gazettes*.

Le journal romain, dépendance d'une coterie politique et surpris à faire du chantage, voilà un nouveau point de ressemblance des *Diurna* avec la grande presse contemporaine, inféodée à la finance juive.

Malheureusement les Romains n'eurent pas conscience de l'importance que la presse pouvait acquérir, ni du rôle qu'elle pouvait jouer ; c'est ce qui nous explique pourquoi ils ne se mirent pas en peine d'y introduire la moindre amélioration : car il est à noter que pendant tout l'Empire, le journal resta stationnaire. Il me semble que s'il se fussent doutés le moins du monde des profits qu'ils pouvaient retirer d'un tel instrument de publicité, les esprits inventifs dont ils ne manquaient pas, lui auraient sans doute apporté maints perfectionnements, qui auraient fait de la presse une puissance de premier ordre, réglant l'opinion publique, comme c'est le cas de nos jours. Organisée d'une manière plus intelligente, elle aurait été d'un grand secours pour répandre de par le monde les idées, les goûts et les habitudes de Rome.

La chute de l'Empire amena la décadence du journalisme qui, peu après, disparut complètement.

Jusqu'en 1525, il n'y eut plus de journaux en Europe. A cette date on vit apparaître à Venise une *Notitie scritte*, préluant, de près d'un siècle, à la fondation de la fameuse *Gazette de France*, le doyen des journaux contemporains.

GUY DU RAMIER.